

Robex annonce la cotation de bons de souscription sur TSXV

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS ET NE PAS DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

QUÉBEC, 10 juill. 2024 -- Robex Resources Inc. (TSXV : RBX), ci-après (« **Robex** » ou la « **Société** ») se réjouit d'annoncer que, suite à son communiqué de presse du 17 juin dernier, les bons de souscription (tel que définis ci-après) seront ouverts à la négociation sur la bourse de croissance TSX (ou « **TSXV** ») sous le symbole « RBX.WT » dès l'ouverture des marchés le 10 juillet 2024. Sauf mention contraire, tous les montants figurant dans ce communiqué de presse sont libellés en dollars canadiens.

Le 27 juin 2024, la Société a clôturé son offre publique précédemment annoncée sur une base « best efforts » à hauteur de 58 294 880 parts de la Société (chacune étant désignée une « **part** ») au prix de 2,17 dollars la part, pour un produit brut de 126 499 889,60 dollars, ci-après (l'« **offre** »). SCP Resource Finance LP a piloté cette offre, en tant que souscripteur unique et agent principal (« **l'agent principal** »), agissant pour le compte d'un collectif d'agents composé, entre autres, de BMO Nesbitt Burns Inc. (collectivement, les « **agents** »). Le nombre de parts vendues par la Société et le produit brut réalisé ont été ajustés pour refléter le plein exercice des agents sur l'option de surallocation qui leur avait été accordée pour acheter directement à la Société un nombre supplémentaire de parts équivalent à 15 % du nombre total de parts émises dans le cadre de l'offre.

Chaque part comprend une (1) action ordinaire du capital de la Société (chacune étant désignée comme une « **action ordinaire** ») et un (1) bon de souscription d'actions ordinaires (chacun étant désigné comme un « **bon de souscription** »). Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une (1) action ordinaire de la Société à un prix d'exercice de 2,55 dollars par action ordinaire jusqu'à la date survenant deux (2) ans après la date de clôture de l'offre, sous réserve des corrections habituelles, étant entendu que si le cours moyen pondéré de l'action ordinaire se négocie à un prix supérieur ou égal à 3,50 dollars sur une période de dix (10) séances consécutives, la Société se réserve le droit de ramener l'exercice des bons de souscription à dix (10) jours après la présentation d'un avis, lequel ne saura être inférieur à 30 jours calendaires suivant la réception d'un tel avis.

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de parts, y compris les actions ordinaires sous-jacentes ou les bons de souscription (et les actions ordinaires pouvant être émises lors de leur exercice) ne saurait se réaliser dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale, y compris aux États-Unis. Les titres en question n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, ou United States Securities Act, telle qu'amendée (la « **loi de 1933** »), ou de toute loi sur les valeurs mobilières d'un État américain, et ne sauraient être offerts ou vendus aux États-Unis à un ressortissant américain au sens de la réglementation S de la loi de 1933 (ou Regulation S), ni pour son compte ni à son profit, à moins d'être enregistrés en vertu de la loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans les États américains, ou de bénéficier d'une dispense de ces exigences d'enregistrement.

ROBEX RESOURCES, INC.

Matthew Wilcox, Président directeur général
+1 581 741-7421

E-mail : investor@robexgold.com

www.robexgold.com

INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse contiennent des « **déclarations prospectives** » et/ou des « **informations prospectives** » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières (ci-après, les « **déclarations prospectives** »). Les déclarations prospectives sont fournies dans le but de communiquer des informations sur les attentes et les projets actuels de la Direction, afin de permettre aux investisseurs et autres lecteurs de ce communiqué de mieux appréhender les plans d'affaires, les performances financières et la situation financière de la Société.

Les déclarations exprimées dans ce communiqué de presse relevant des estimations, attentes, prévisions, objectifs, prédictions, projections ou stratégies de la Société ou de la Direction peuvent caractériser des « **déclarations prospectives** » et s'identifier par l'emploi du conditionnel ou de termes prospectifs tels que « **viser** », « **anticiper** », « **tabler sur** », « **croire** », « **pouvoir** », « **envisager** », « **continuer** », « **pourrait** », « **estimer** », « **s'attendre à** », « **prévoir** », « **futur(e)** », « **orientation** », « **orienter** », « **indication** », « **avoir l'intention de** », « **intention** », « **probable** », « **peut** », « **pourrait** », « **objectif** », « **opportunité** », « **perspective** », « **plan** », « **potentiel** », « **devrait** », « **stratégie** », « **cible** », « **sera** » ou « **serait** », ou d'autres déclinaisons de signification semblable ou leur forme négative. Les déclarations prospectives comprennent également toute autre déclaration ne relevant pas de faits historiques. Ces déclarations peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, des déclarations relatives à l'utilisation prévue du produit net résultant de l'offre.

Les déclarations et informations prospectives sont fondées sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils

se révélaient faux, pourraient faire en sorte que les performances, réalisations ou résultats réels de la Société diffèrent sensiblement des performances, réalisations ou résultats futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations ou informations. Rien ne garantit que ces déclarations ou informations s'avèreront exactes. Elles reposent sur de nombreuses hypothèses.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les performances, réalisations ou résultats réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter : l'instabilité du contexte économique et financier général en vigueur au Canada et dans les autres juridictions ; les fluctuations des taux de change ; la volatilité du cours des actions de la Société ou les évolutions de législation fiscale. Veuillez également vous référer au chapitre « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023, disponible sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca ou sur le site Web de la Société à l'adresse www.robexgold.com pour obtenir des informations complémentaires sur les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement des déclarations prospectives. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde.

Même si la Société estime que ses anticipations reposent sur des hypothèses raisonnables et qu'elle s'est efforcée d'identifier les facteurs majeurs pouvant entraîner des actions, événements ou résultats réels nettement différents de ceux décrits dans les informations prospectives, d'autres facteurs sont susceptibles d'entraîner des actions, événements ou résultats différents des anticipations, estimations et prévisions. Si ces facteurs susceptibles d'affecter la Société ne sont pas listés de manière complète et exhaustive, ils doivent cependant être analysés avec soin. Rien ne garantit que les informations prospectives s'avèreront exactes, dans la mesure où les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui y sont anticipés.

La Société décline toute obligation de mettre à jour les informations prospectives si les circonstances, les estimations, hypothèses ou opinions de la Direction venaient à changer, sauf si la loi l'exige. Nous recommandons aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs à appréhender les performances et les résultats financiers et d'exploitation attendus de la Société aux dates indiquées et pour les périodes se terminant à ces dates, en accord avec ses plans et objectifs, et peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins.

Ni la Bourse de Toronto (ou TSX) ni son régulateur (tel que défini dans ses politiques) n'assume la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude du présent communiqué.